

**Pourquoi et comment les vétérinaires
ont permis à Louis Pasteur de devenir
un « bienfaiteur de l'humanité ».
L'apport d'Henri Bouley**

*Why and how veterinarians allowed
Louis Pasteur to become a "benefactor of mankind"
The contribution of Henri Bouley*

par Serge ROSOLEN*

Avertissement : *La liste des noms propres étant importante, ceux qui sont présents dans la base prosopographique du Comité Technique et Scientifique Historique (<http://cths.fr/index.php>) sont signalés par un astérisque à la première occurrence.*

Introduction

Les rapports de Louis Pasteur avec la profession vétérinaire ont déjà fait l'objet de nombreuses publications. Mais rares sont celles qui présentent les vétérinaires praticiens qui furent des acteurs de « l'épopée pasteurienne ».

Au moment où Pasteur s'intéresse aux maladies microbiennes animales, il connaît déjà les travaux effectués par les vétérinaires. Il se rapproche donc de la profession vétérinaire qui lui réserve un accueil favorable. Les

Journées SFHM, Arbois, 17-18 juin 2022

* 27 rue Ferdinand Lot, 92260 Fontenay-aux-Roses, sg.rosolen@orange.fr

résultats obtenus dans le domaine des maladies animales lui permettront de concevoir la prévention et le traitement de maladies infectieuses humaines¹, la rage en particulier. À la même époque, la profession vétérinaire connaît une évolution déterminante. Ce climat d'effervescence favorise l'éclosion de professionnels brillants et charismatiques, comme Henri Bouley. Le rapprochement de Henri Bouley et Louis Pasteur, deux personnages d'exception, également ambitieux et obstinés, leur admiration et respect réciproques, l'amitié qui les lie vont s'avérer très fructueux. L'aura de Pasteur fonctionne comme un révélateur. La communauté scientifique découvre l'importance de la science vétérinaire, la qualité et le sérieux de ses travaux. Parallèlement, Louis Pasteur trouve en la personne de Henri Bouley un communicateur brillantissime, dont d'éloquence, les qualités de plume et la force de persuasion sont constamment mis au service de la défense et de la diffusion de ses idées. Les années 1844-1894 correspondent à la fois pour Pasteur à une période de grande créativité, pour Bouley à l'apogée de son activité et pour la profession vétérinaire à la conquête d'une légitimité scientifique et sociale.

Nous avons utilisé plusieurs sources disponibles dans Gallica² et le corpus vétérinaire dans Persée³. Ces sources comprennent le *Recueil de Médecine Vétérinaire (RMV)*, les *Bulletins et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*⁴ (SCMV) et *l'Annuaire de la SCMV* publié à l'occasion de son cinquantenaire en 1894.

Le monde vétérinaire avant Pasteur

Sous l'Ancien Régime, le courant physiocratique porté par l'Europe des Lumières jette les fondements d'une démarche rationnelle concernant l'exploitation méthodique des ressources animales et végétales et cherche à assurer la sauvegarde des troupeaux et des chevaux en conférant aux thérapeutiques une validité scientifique.

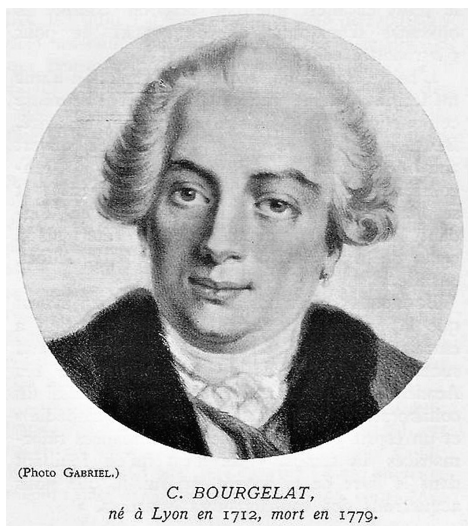
Le traitement des chevaux est le domaine exclusif des écuyers civils et militaires, souvent issus de la noblesse. Les soins courants sont confiés à des maréchaux-ferrants, d'origine plus modeste, mais qui chercheront aussi à faire valoir leurs compétences dans le domaine équin. Pour autant, écuyers et maréchaux-ferrants ne parviennent pas à juguler les épizooties qui déciment les troupeaux et les corps de cavalerie. Claude Bourgelat* (Fig. 1) lui-même écuyer-hippiatre et acquis aux idées des Encyclopédistes, est à l'origine de la création des premières Écoles Vétérinaires au monde⁵. Dans le titre 6 de la deuxième partie des *Reglemens pour les Ecoles Royales Vétérinaires de France*, publiés en 1777, Bourgelat indique : « Les portes des Ecoles seront

sans cesse ouvertes à tous ceux qui chargés par état de veiller à la conservation des hommes, auront acquis par le nom qu'ils se seront fait le droit d'y venir interroger la Nature, chercher des analogies et vérifier des idées dont la confirmation ne peut qu'être utile à l'espèce humaine. ».

Les élèves vétérinaires sont choisis parmi de jeunes maréchaux « les plus intelligents et les moins ignorants ». À la fin de leurs études, l'École leur délivre un diplôme de « Privilégié du Roi en l'art vétérinaire ». En 1783, sont créées dans les Écoles vétérinaires les chaires d'anatomie comparée, de physiologie générale et de chimie mais aussi d'économie rurale⁶. Deux types d'enseignement coexistent. La zootechnie se développe, grâce aux travaux de Charles Auguste Yvart* et d'André Sanson*⁷ mais cette orientation est vivement contestée par Eugène Renault* (Fig. 2), professeur de clinique et directeur de l'École d'Alfort en 1838 puis par Henri Bouley* (Fig. 3), qui lui succède en 1845. Ce sont des partisans de la spécialisation médicale : pour eux, la vétérinaire⁸ doit être conçue non comme une pratique mais comme une science.

Les vétérinaires ne disposent alors ni d'un titre⁹, ni d'un monopole d'exercice. Au nom du principe de liberté, quiconque peut exercer la vétérinaire, sauf en ce qui concerne les maladies contagieuses. Il est difficile de distinguer les vétérinaires diplômés des maréchaux-ferrants ou des « empiriques » ou « guérisseurs d'occasion ». Pour se démarquer, les vétérinaires se rapprochent des autres professions de santé. Pour favoriser l'adhésion à des valeurs communes, renforcer le sentiment d'appartenance, les Ecoles Vétérinaires développent les internats où règne une austérité quasi monacale. L'« esprit École » devient un ciment de l'identité vétérinaire.

Le recrutement se fait désormais au niveau de l'enseignement secondaire. Selon les décrets du 19 mai 1873 et du 21 octobre 1881, « les candidats pourvus de titres universitaires ou de diplômes impliquant des connaissances supérieures à celles du programme pourront être reçus sans examen »¹⁰.



(Photo GABRIEL.)

C. BOURGELAT,
né à Lyon en 1712, mort en 1779.

Fig. 1 - *Claude Bourgelat (1712-1779) :
écuyer-hippiatre, encyclopédiste.
Fondateur des écoles vétérinaires
(wikimedia.org).*

À partir de 1890, le baccalauréat devient obligatoire pour les candidats au concours. Le niveau de connaissances scientifiques s'élève notablement. Parce qu'ils ont fréquenté le lycée, les vétérinaires partagent avec les élèves de la bourgeoisie la même culture des « humanités », ce qui facilite leur ascension sociale. L'évolution positive de leur statut est confirmée par le décret du 8 juillet 1884 qui assimile les grades de la hiérarchie vétérinaire à ceux de la hiérarchie militaire : les vétérinaires peuvent accéder aux grades d'officiers.

Fig. 2 - Eugène Renault (1805-1863) : *fils de vétérinaire, professeur de clinique, médecine opératoire et médecine légale à l'école d'Alfort (1832), directeur de l'école d'Alfort (1838) et membre fondateur de la SCMV. C'est un partisan de la spécialisation médicale et qui représente un courant qui exprime une vision savante de « la Vétérinaire » conçue non comme une pratique mais comme une science. Son influence sur Henri Bouley est très importante (wikimedia.org).*

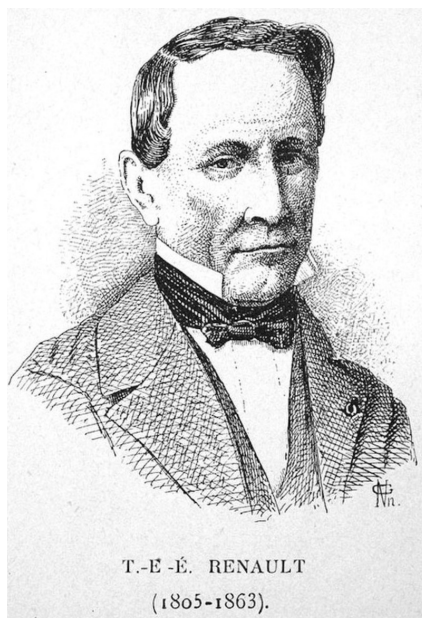


Fig. 3 - Henri Bouley (1810-1885) : *fils de vétérinaire, inspecteur général des écoles vétérinaires, membre fondateur de la SCMV, rédacteur en chef du RMV. Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, après sa conversion aux théories de Pasteur en 1877, il devient un « pastorien d'enthousiasme ». Sa contribution à la diffusion des théories et des travaux de pasteur dans le monde vétérinaire est considérable (wikimedia.org).*



Les premiers « enseignants-chercheurs » vétérinaires

Dès les années 1810-1820, des praticiens se lancent dans des expérimentations, ce qui les conduit à adhérer sans réserve au scientisme. En 1830, Alfred Rey, professeur à l'École Vétérinaire de Lyon prône « une méthode expérimentale...où le raisonnement suit pas à pas l'expérience ». En 1855, Jean-Baptiste « Auguste » Chauveau*¹¹ engage la physiologie vétérinaire dans la voie préconisée par Claude Bernard. La réorganisation du cursus vétérinaire en 1846, avec un enseignement plus axé sur la pathologie, favorise cette évolution. Adeptes de la première heure aux théories de Pasteur, Chauveau communique à nombre de ses élèves de l'École de Lyon le goût de l'expérimentation et de la recherche. Trois d'entre eux, Saturnin Arloing*, Charles Cornevin* et Onésime Thomas s'illustrent par leurs travaux sur les maladies charbonneuses¹². Victor Galtier*, lui aussi professeur à l'École de Lyon est le premier à utiliser le lapin comme animal d'expérience pour l'étude sur la rage. Jean-Joseph Toussaint*, autre élève de Chauveau, devient professeur à l'École de Toulouse et s'intéresse aux virus-vaccins, avant Pasteur. Henri-Onésime Delafond*, professeur à l'École d'Alfort est l'un des premiers à utiliser le microscope. En 1857 il isole de petites baguettes dans le sang d'animaux morts du charbon, qu'il interprète comme l'agent de cette maladie, puis en réussit la culture. Quant à Edmond Nocard* professeur de pathologie et de clinique chirurgicales à l'École d'Alfort, avant de s'intéresser à la bactériologie, il introduit l'anesthésie au chloral chez les animaux par voie intraveineuse en remplacement du chloroforme¹³.

Nombre de leurs élèves, une fois installés comme praticiens, garderont ce goût de l'expérimentation.

Les associations et sociétés savantes vétérinaires

Les professionnels deviennent des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics. Des « Sociétés » vétérinaires à vocation scientifique sont créées dans plusieurs régions. En 1844, deux sociétés savantes sont fondées à quelques semaines d'intervalle à Paris : la Société de Médecine Vétérinaire et Comparée du Département de la Seine fondée par Urbain Leblanc* et la Société Vétérinaire du Département de la Seine. Le fondateur de cette dernière est Henri Bouley (Fig. 3), accompagné de vétérinaires, presque tous enseignants de l'École d'Alfort : Barthélémy aîné, Barthélémy jeune, Bouley aîné, Bouley jeune, Crépin, Delafond, Delaguet, Girard père, Huzard, Laborde, Lassaigne, Magne, Petit, Renault (Fig. 2), Rigot, Riquet, Rossignol (Fig. 4), Vatel et Yvard. Ces deux sociétés fusionnent en 1847 pour devenir la Société Centrale de Médecine Vétérinaire (SCMV). Elles

publient leurs débats et travaux dans les *Bulletins et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*.

La SCMV a une particularité : ses membres doivent être élus. Entre 1844 et 1894, la SCMV a élu 82 membres titulaires et 191 membres correspondants (voir la liste détaillée)¹⁴ ainsi que 92 membres correspondants étrangers issus de 14 pays. Les praticiens sont majoritaires chez les membres titulaires (37/82) et surtout chez les membres correspondants (95 praticiens civils + 40 praticiens militaires exerçant en métropole sur 191) (Fig. 5).

Fig. 4 - Hippolyte Rossignol
(1837-1919) : fils de vétérinaire,
vétérinaire praticien exerçant à Melun.
Il aidera Louis Pasteur pour les
expérimentations de Pouilly-le-fort.
Il a fondé la Société de Médecine
Vétérinaire Pratique toujours active de
nos jours (wikimedia.org).



La diffusion des savoirs vétérinaires au temps de Pasteur

En ce début de XIX^e siècle, les savoirs vétérinaires sont transmis dans des livres ou rapports, dont les auteurs sont surtout les enseignants des Écoles Vétérinaires. La diffusion de la « science qui se fait », est assurée par les périodiques.

Dans un article de 2022¹⁴ nous avons analysé le contenu des deux principaux périodiques de la période 1844-1894, le *RMV* et les *Bulletins et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire* consultables sur Gallica et Persée. Le lecteur pourra s'y référer pour plus de détails. Le tableau I montre, d'un point de vue quantitatif, la répartition des sujets traités entre 1844 et 1894 tels qu'ils sont inscrits dans l'index matière de l'annuaire de la SCMV publié à l'occasion de son cinquantenaire. La majorité des sujets traités (80,2 p. cent)

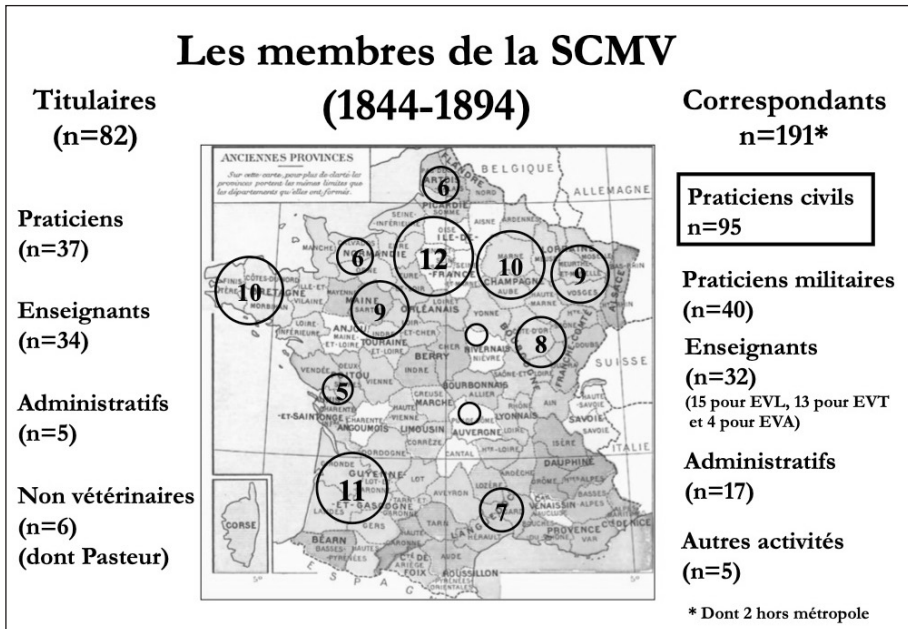


Fig. 5 - Répartition géographique des 95 vétérinaires praticiens civils membres correspondants de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire exerçant dans l'hexagone et qui depuis sa fondation en 1844 jusqu'en 1893, ont écrit des notes lues en séance et publié des articles et mémoires dans son bulletin. Il faut y ajouter les travaux des 40 vétérinaires militaires répartis sur tout le territoire mais dont les affectations changeaient. Pasteur lisait ces informations et les interactions entre les 66 enseignants (titulaires et correspondants) et ces 135 praticiens.

intéresse la clinique (dont 76,5 p. cent consacrés aux aspects cliniques et chirurgicaux proprement dits et 23,5 p. cent aux maladies contagieuses/infectieuses, toutes espèces confondues), l'hygiène et la zootechnie (8,6 p. cent). Le tableau II montre quantitativement la répartition des sujets cliniques et des sujets relatifs aux maladies infectieuses & contagieuses, en fonction des principales espèces domestiques. L'espèce équine est de loin la plus représentée avec presque 70 p. cent des sujets traités. À cette époque, les vétérinaires sont essentiellement des cliniciens équins ; la médecine, la chirurgie et les sujets ayant trait à l'appareil locomoteur représentent plus de la moitié des textes publiés. La parasitologie et les maladies infectieuses/contagieuses constituent un peu plus du quart des sujets traités. Le dernier quart traite de sujets plus théoriques (anatomie & physiologie) ou en rapport avec la thérapeutique.

Si l'on considère les espèces animales traitées par les vétérinaires, on retrouve cette proportion de 50 p. cent de clinique, 25 d'infectiologie et

25 de matières fondamentales L'espèce la plus médicalisée en ce début de XIX^e siècle est l'espèce équine.

Henri Bouley est collaborateur au *RMV* depuis 1841 et rédacteur en chef depuis 1845. Sous sa plume, les idées sont rendues avec une telle élégance et une telle clarté que ses comptes rendus sont plus éclairants et passionnants à lire que les textes originaux.

L'année 1855 marque l'apparition de nouvelles rubriques plus scientifiques, orientées vers la physiologie expérimentale. Bouley avait été sensibilisé sur ce sujet par deux fondateurs du *RMV*; François Narcisse Girard* (dit Girard fils) et Jean-François Bouley (dit Bouley Jeune) son propre père qui avaient reproduit les expériences de Bell et Magendie¹⁵. Henri Bouley décide de créer une chronique trimestrielle des sciences dont il confie la rédaction à André Sanson. La première chronique qui paraît dans le *RMV* date d'avril 1855. Tout ce qui a intéressé la vétérinaire pendant cette période s'y trouve traité : pathologie, pathogénie, étiologie, police sanitaire, jurisprudence, médecine légale mais aussi intérêts professionnels, etc. Ces chroniques constituent une véritable revue de presse professionnelle, rendent compte des principaux travaux des Académies et Sociétés savantes. Elles offrent une ouverture vers l'extérieur mais constituent aussi une tribune. Une part importante des nombreux courriers des lecteurs fait l'objet d'analyses, de discussions et de critiques. Henri Bouley, rédacteur en chef du *RMV*, confie la rédaction des chroniques à André Sanson.

L'adhésion des vétérinaires aux thèses de Pasteur

En ce début du XIX^e siècle, l'étude des maladies infectieuses mobilise les « enseignants-chercheurs » mais les praticiens de terrain s'y intéressent aussi. Depuis la fin du XVIII^e siècle, c'est la mission des élèves des Écoles de prendre en charge la lutte contre les épidémies¹⁶. Les vétérinaires s'intéressent donc aux théories des germes formulées par Pasteur, bien avant les médecins. Des praticiens comme Daniel Boutet, Hippolyte Rossignol (Fig. 4), Edouard Vinsot, Gustave Butel, Hyacinthe Mollereau ou Achille Maucuer¹⁷, figurent parmi les premiers émules de Louis Pasteur, à une époque où sa théorie des germes est encore loin de faire l'unanimité dans le monde médical et scientifique. Le monde vétérinaire est lui-même divisé entre partisans de la génération spontanée (spontanéistes) et opposants (spécifistes). Concernant la propagation des maladies virulentes¹⁸, les « non-contagionistes » s'opposent aux « contagionistes ». Bien que se dessinent progressivement quelques preuves de la spécificité de maladies comme le charbon et la tuberculose, l'École de Lyon avec Chauveau et François Tabourin* se déclare spécifiste ; l'École d'Alfort avec Bouley et Sanson s'affirme spontanéiste.

La première chronique dans le *RMV* traitant du débat entre Pasteur et les partisans de la génération spontanée date de 1860. Ce débat a bénéficié d'une large audience car le *RMV* est devenu le périodique vétérinaire le plus diffusé, avec plus de 1800 tirages par numéro¹⁹. Mais l'entente entre Henri Bouley et André Sanson, se détériore peu à peu. Sanson est un républicain engagé et ses chroniques sont plus politiques que scientifiques. Il fustige les méfaits de l'Empire à l'étranger, particulièrement à l'Est et en Allemagne. Au contraire, Bouley reste fidèle à l'Empire qui l'a distingué et honoré. C'est aussi le cas de Pasteur²⁰ dont le nationalisme anti-prussien se déchaîne. Bouley monte au créneau et publie *in extenso* l'article de Pasteur paru dans le "Salut Public" de Lyon : « Pourquoi la France n'a pas trouvé d'hommes supérieurs au moment du péril ». La rupture avec Sanson est consommée.

À partir de 1872 et jusqu'à sa mort, Bouley rédige lui-même des chroniques mensuelles qui représentent une véritable encyclopédie de plus de 3000 pages. Au départ, Bouley est spontanéiste, (voir infra) mais en tant que membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, il côtoie Pasteur²¹ et peu à peu se rallie à ses théories. Il écrit le 13 janvier 1876 : « Plus j'avance dans l'étude pratique de l'étiologie de la morve, plus, je l'avoue, je me trouve ébranlé à l'endroit de mes anciennes croyances sur la spontanéité fréquente de cette affection ». Dans sa chronique mensuelle du 15 mai 1877, sa conversion aux thèses de Pasteur est acquise et il se transforme en « pastorien d'enthousiasme » selon les termes d'Emmanuel Leclainche²². Inspecteur général des écoles Vétérinaires depuis 1866, secrétaire Général de la SCMV et rédacteur en chef du *RMV*, Bouley constitue pour Pasteur un appui indéfectible. Pendant les huit années qu'il lui reste à vivre, il publie intégralement dans le *RMV* tous les discours et mémoires du « Maître », à côté de ceux de ses adversaires. Les chroniques seront consacrées à analyser les débats, à démonter les arguments des détracteurs, qui sont fustigés avec virulence. Lors des obsèques de Bouley le 3 décembre 1885, le chroniqueur du *Journal des Connaissances médicales* ne s'y trompe pas : « Certes M. Pasteur n'avait besoin de personne pour atteindre la haute situation qu'il occupe aujourd'hui dans le monde entier, mais il n'est pas moins vrai de reconnaître que M. Bouley a mis au service de M. Pasteur l'ascendant de son éloquence, de sa foi et sa puissance de persuasion. »

Un contexte historique favorable aux vétérinaires : Pasteur s'intéresse aux maladies animales

De son côté, Pasteur est un lecteur assidu du *RMV*. Il écrit à Bouley le 7 septembre 1877 : « Je suis heureux de trouver l'occasion de vous montrer

que je cherche à m'instruire dans la médecine vétérinaire... si j'étais jeune, et même à mon âge si j'étais plus valide, j'irais me constituer élève de l'école d'Alfort. Les lectures des ouvrages vétérinaires me mettent la tête en feu ! ». 1877 marque une date importante pour la médecine : des idées nouvelles sur l'étiologie des maladies virulentes s'imposent et les « spontanéistes » s'inclinent devant les « spécifistes ». Pasteur, père de la bactériologie en 1857 devient le père de la microbiologie médicale en 1877. Il n'est ni médecin ni vétérinaire mais il est membre de l'Académie des sciences depuis 1862, de l'Académie de médecine depuis 1873 et sa notoriété devient internationale. Pasteur sait aussi intéresser les pouvoirs publics à la recherche scientifique quel que soit le régime politique en place...²³ Toujours en 1877, Pasteur s'intéresse aux maladies charbonneuses. Il fait appel à Daniel Boutet²⁴, vétérinaire à Chartres. Celui-ci est devenu membre correspondant de l'Académie de médecine en 1852 suite à une importante communication. Il y présentait les résultats de recherches expérimentales réalisées sur l'étiologie du charbon par l'Association médicale et la Société vétérinaire d'Eure-et-Loir. Pasteur avait aussi demandé, en 1867, à Boissier, praticien à Alais et éducateur de vers à soie, d'appliquer selon ses recommandations, un grainage très soigné de ses vers à soie, afin de conforter ses théories sur la pébrine et la maladie des morts-flats²⁵. Ces deux exemples montrent à Pasteur qu'il peut compter sur les vétérinaires praticiens, fins observateurs et expérimentateurs habiles, pour lui fournir les échantillons dont il a besoin en appliquant ses consignes à la lettre. Comme l'étude des maladies virulentes et des affections microbiennes nécessite une expérimentation sur les animaux, Pasteur comprend que les vétérinaires sont indispensables.

La constitution d'un réseau de compétences et d'expertises vétérinaires

Les membres fondateurs de la SCMV avaient imposé un mode de sélection par cooptation et élection (voir infra). Ainsi s'est constitué une certaine élite parmi les vétérinaires : enseignants (surtout des Alfortiens), praticiens, militaires, inspecteurs des abattoirs, etc. Tous avaient en commun la mystique du travail²⁶. Le cas d'Hippolyte Rossignol (Fig. 4) est représentatif. Ce praticien fils de vétérinaire est membre de nombreuses organisations de charité et de solidarité dont il est souvent le promoteur. Ce n'est pas un pasteurien de la première heure mais il aidera Pasteur dans ses études sur le charbon. Il sera le maître d'œuvre des expérimentations de Pouilly-le-Fort et recevra les remerciements du Maître²⁷. Le recensement des vétérinaires qui ont participé à cette épopée pasteurienne permet de

mesurer l'importance cet engagement de la profession¹⁴. C'est aussi bien sûr grâce au réseau animé par Bouley et au rayonnement de la SCMV que Pasteur, dès 1877, trouvera un cadre aussi favorable.

...au service du courant hygiéniste

Vulgarisateurs de la démarche pasteurienne, les vétérinaires veulent convaincre les éleveurs du bien-fondé d'une prophylaxie par l'inoculation et se lancent dans une véritable pédagogie de la vaccination. Profitant du fait que la salubrité est devenue une valeur républicaine, ils se transforment en hussards de l'hygiène²⁸. Parallèlement aux instituteurs apprenant aux enfants les règles de la propreté, les vétérinaires expliquent aux éleveurs les mesures sanitaires s'appliquant aux étables et bergeries.

Leur compétence scientifique étant reconnue, on leur confie le contrôle des maladies liées aux épizooties. Ils jouent à la fois le rôle de conseillers et d'agents de l'Administration. Un comité consultatif des épizooties est missionné en 1876 pour préparer un projet de loi sur la police sanitaire des animaux domestiques, dont Henri Bouley est le rapporteur. La loi du 21 juillet 1881 définit une liste des maladies réputées légalement contagieuses, instaure le contrôle des foires, marchés, abattoirs, mais aussi des frontières. Elle accorde une position centrale aux vétérinaires, dont l'expertise reconnue dans ce domaine est étendue au contrôle des denrées alimentaires d'origine animale, avec la création d'un corps de fonctionnaires spécifique. Les vétérinaires deviennent des gardiens de la santé publique.

Sous la Troisième République, les vétérinaires vont bénéficier d'un climat politique favorable. La profession bénéficie de la sympathie active de Léon Gambetta* en tant que symbole de la réussite méritocratique. Grâce à la polyvalence de la formation dans leurs écoles, les vétérinaires sont des naturalistes, des hygiénistes, des agronomes et des zootechniciens. Ils seront prêts à s'impliquer dans ce qui deviendra la « santé publique ». Les législateurs leur reconnaissent une compétence exclusive dans le domaine de la police sanitaire. Comme le souligne Delphine Berdah¹⁰ : « les vétérinaires français deviennent de véritables agents sanitaires impliqués dans le contrôle de la contagion animale et humaine ».

Conclusion

Sans Henri Bouley, Inspecteur général des Ecoles vétérinaires, Pasteur n'aurait pas pu mobiliser le monde vétérinaire, car il n'était ni médecin, ni vétérinaire.

Sans Henri Bouley, rédacteur en chef du *RMV*, périodique le plus lu et le plus diffusé dans le monde vétérinaire, Pasteur n'aurait pas pu diffuser aussi largement ses théories auprès des vétérinaires praticiens dans toutes les provinces françaises.

Sans Henri Bouley, secrétaire général de la *SCMV*, qui rassemblait l'élite des enseignants et les meilleurs cliniciens mais aussi les fonctionnaires influents dans les ministères, Pasteur n'aurait pas pu bénéficier de la contribution d'un véritable réseau de professionnels, lui fournissant des sujets pour ses expérimentations, mettant à sa disposition des prélèvements, prenant en pension dans leurs infirmeries les sujets inoculés (quitte à prendre parfois de très grands risques) et consignait en détail leurs observations cliniques. N'oublions pas, cependant, que les vétérinaires étaient préparés par leurs enseignants à pratiquer la recherche expérimentale. Le terreau était propice. La création de l'Institut Pasteur inauguré le 14 novembre 1888 fait la part belle aux vétérinaires, même après le décès d'Henri Bouley.

D'un autre côté, la profession vétérinaire, en pleine structuration et en quête de reconnaissance scientifique et sociale a su profiter de l'opportunité que représentait la révolution pasteurienne. Il est remarquable qu'elle y soit parvenue sans perdre sa spécificité vétérinaire, comme le rappelle Armand Goubaux, Directeur de l'École d'Alfort, dans son hommage à Henri Bouley lors de ses obsèques²⁹ : « Il m'est précieux de constater qu'aujourd'hui, la médecine vétérinaire et ceux qui l'exercent, sont autrement considérés qu'autrefois, et qu'on tend enfin à reconnaître les services qu'ils rendent à la science et aux citoyens qui ont besoin de leurs secours. » Il ajoute : « C'est surtout à ce mort vénéré [Henri Bouley] que le résultat est dû ».

Remerciements : à Agnès Rosolen, conservateur de bibliothèque honoraire de l'Université Paris Saclay pour son aide à la rédaction de cet article ; aux professeurs Gérard Orth, Charles Pilet, Jean-Paul Rousseau et aux docteurs-vétérinaires Claude Milhaud et Michel Baussier, membres de l'Académie vétérinaire de France, pour leurs conseils éclairés et leurs remarques judicieuses.

RÉSUMÉ

L'alliance que Pasteur a scellé avec la profession vétérinaire a joué un rôle déterminant au moment où celui-ci s'intéresse aux maladies animales. Henri Bouley a constitué un véritable réseau de compétences et d'expertises vétérinaires. Il a compris que, grâce à Pasteur, les vétérinaires deviennent

de véritables agents sanitaires impliqués dans le contrôle de la contagion animale et humaine. De son côté, Pasteur, chimiste de formation, comprend que grâce aux vétérinaires il pourra s'attaquer aux zoonoses.

SUMMARY

The alliance that Pasteur formed with the veterinary profession played a defining role at the time when he became interested in animal diseases. Henri Bouley created a real network of skills and expertise. He understood that, thanks to Pasteur, veterinarians became true sanitary agents involved in the control of animal and human contagion. On his side, Pasteur, a chemist by training, he understood that thanks to veterinarians a new field of study had opened: zoonoses.

NOTES

- 1) La paternité du terme de « zoonose » sera attribuée à Virchow, ultérieurement.
- 2) La bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France
- 3) Pour en savoir plus : <https://info.persee.fr/>
- 4) Cette société changera de nom en fonction du contexte politique. Créée en 1844, la Société Vétérinaire du département de la Seine devient la Société Centrale de Médecine Vétérinaire en 1845. De 1849 à 1853 elle devient Nationale et Centrale puis Impériale et Centrale jusqu'en 1870 puis reprend le nom de Société Centrale de Médecine Vétérinaire jusqu'en 1927. Elle prendra ensuite le titre et le statut d'Académie vétérinaire de France par décret présidentiel du 12 janvier 1928.
- 5) La première école vétérinaire au monde est créée à Lyon en 1763, celle d'Alfort en 1765, de Toulouse en 1828, et de Nantes en 1979.
- 6) L'école de Grignon ne sera créée qu'en 1826.
- 7) 1826-1902 : André Sanson est l'auteur de *Les missionnaires du progrès agricole*, paru en 1858 chez Hachette
- 8) Le terme de « la vétérinaire », est couramment utilisé dans la profession car il englobe toutes ses activités (médecine, chirurgie, pharmacie, zootechnie...).
- 9) En l'an III de la République, les « Privilégiés du Roi » deviennent des « Artistes-vétérinaires », alors que les élèves militaires de l'école d'Alfort sont désignés comme « Maréchaux-Experts ». Le décret napoléonien du 15 janvier 1813 (dit « décret de Moscou ») ajoute à la confusion créant deux catégories de professionnels en fonction de la durée de leurs études. C'est l'ordonnance royale du 6 juillet 1825 qui unifie enfin la formation et le titre. Un seul diplôme est délivré, que seules les écoles vétérinaires peuvent délivrer.
- 10) BERDAH D.- « Entre scientification et travail de frontières : les transformations des savoirs vétérinaires en France, XVIII-XIX^e siècles ». *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2012, 59, n°4, 51-96.
- 11) 1827-1917 : Auguste Chauveau, ancien élève de l'école d'Alfort (1845-48) devient professeur de physiologie, en 1863 à l'école de Lyon. Son œuvre scientifique est considérable. Ses recherches en anatomie comparée font ressortir les analogies entre

l'homme et les grands mammifères. Il met au point le cathétérisme cardiaque chez le cheval. La technique sera reprise 70 ans plus tard pour l'homme. En physiologie il établit que le glucose sert d'aliment à tous les tissus. Son œuvre maîtresse porte sur le travail musculaire et l'énergie qu'il représente. Il s'intéresse à la tuberculose et montre sa contagiosité par voie digestive. Il s'intéresse à l'immunité et développe une théorie sur l'immunité acquise qui sera plus tard confirmée.

- 12) Ils réussissent à montrer que le charbon symptomatique, déjà différencié cliniquement du charbon bactérien, diffère aussi par le bacille qui est en cause. Ils appelleront ce bacille sporulé *Bacterium (Clostridium) Chauvoei*, pour honorer leur maître.
- 13) ORTH G., GUENET J-L.- « L'œuvre scientifique d'Edmond Nocard (1850-1903) ». *Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires*, 2003, 2, n°2, 100-110.
- 14) ROSOLEN S-G.- « Que trouve-t-on dans les *Bulletins et Mémoires de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire* au temps de Louis Pasteur ? ». *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*. 2022 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03622887>.
- 15) BOULEY JEUNE J-F.- « Observations pathologiques à l'appui des expériences de MM. Bell et Magendie, sur les usages et fonctions de certaines parties du système nerveux ». *Recueil de Médecine Vétérinaire*, 1824, 1, n°1, 28-35.
- 16) Les élèves des écoles vétérinaires et les vétérinaires aidèrent Félix Vicq d'Azyr lors de l'épizootie de peste bovine de 1774-1776.
- 17) 1845-1923 : Achille Maucuer aida Pasteur dans ses études sur le rouget du porc. WROTNOWSKA D.- « Le « rouget du porc ». Pasteur et Achille Maucuer ». *Revue d'Histoire des Sciences*, 1973, 26, n°4, 339-364.
- 18) PILET C.- « De la création des Écoles vétérinaires à l'évolution de la notion de contagion aux 19 et 20^e siècles ». *Comptes Rendus Biologies*, 2012, 335, 350-355.
- 19) HUBSCHER R.- *Les maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française (XVIII-XX^e)*. Odile Jacob, Paris, 1999, (p.99).
- 20) ANCEAU E.- Pasteur. « Le savant admiré ». In : *Ils ont fait et défait le Second Empire*, Tallandier, Paris, 2021. (p. 285).
- 21) PILET C.- « Admirateur et avocat de Louis Pasteur : Henry Bouley (1814-1885) ». *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, 1985, 138, n°4, 449-454.
- 22) LECLAINCHE E.- *Histoire de la Médecine Vétérinaire*. Office du livre, Toulouse, 1936.
- 23) ANCEAU E.- Pasteur. « Le savant admiré ». In : *Ils ont fait et défait le Second Empire*, Tallandier, Paris, 2021. (p. 286).
- 24) Boutet avait fourni à Davaine, en 1850, des prélèvements de sang d'animaux morts de charbon.
- 25) NICOL L.- *L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire*, Chez l'auteur, Garches, 1974, (p.73-75).
- 26) HUBSCHER R.- *Les maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française (XVIII-XX^e)*. Odile Jacob, Paris, 1999. (p.283).
- 27) NICOL L.- *L'épopée pastorienne et la médecine vétérinaire*, Chez l'auteur, Garches, 1974, (p. 602).
- 28) HUBSCHER R.- « L'invention d'une profession : les vétérinaires au XIX^e siècle ». *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1996, 43, n°4, 686-708. (p. 703).
- 29) Publié dans le *Recueil de Médecine*, décembre 1885, Série 7, tome 2, n°23, p. 783.

Tableau I - Répartition des sujets traités dans les 2 937 articles publiés entre 1844 et 1893 dans l'Annuaire du cinquantenaire de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire.

Espèces	Textes cliniques		Hygiène Zootechnie	Textes juridiques		IDAOA Inspection des viandes	Défense de la profession	Ferrure
	Clinique (médecine et chirurgie)	Maladies infectieuses et contagieuses*		Police sanitaire	Jurisprudence			
Principales espèces domestiques¶	1760	542	237					
Autres espèces domestiques	12	3	3	21	66	68	65	111
Autres espèces animales	29	9	11					
Sous-total	1801	554						
TOTAL		2355	251	21	66	68	65	111
Pourcentage		80,2	8,6	0,7	2,3	2,4	2,1	3,7

*maladies infectieuses & contagieuses citées dans les textes : charbon, clavelée, farcin, fièvre aphteuse, fièvres typhoïdes, gourme, morve, péripneumonie bovine, rage, maladies rouges des porcs, tuberculose.

¶ la liste figure dans le tableau II.

Tableau II - Répartition des sujets cliniques traités en fonction des principales espèces domestiques*, dans les 2.302 textes publiés entre 1844 et 1893 dans l'Annuaire du cinquantenaire de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire.

Espèces animales	Médecine	Chirurgie #	Appareil locomoteur	Parasitologie	Thérapeutique Pharmacie ##	Anatomie & Physiologie§	Maladies infectieuses/contagieuses	TOTAL (%)
Cheval	424	202	229	49	155	146	364	1569 (68,2)
Bovins	118	37	14	22	18	25	122	356 (15,5)
Chien	64	11	8	39	9	8	26	165 (7,2)
Ovins	16	6	0	26	10	10	7	75 (3,3)
Porc	17	2	1	12	3	8	6	49 (2,2)
Oiseaux	19	2	1	11	0	3	9	45 (1,8)
Lapin	4	0	0	10	0	1	2	17 (0,7)
Chat	14	1	0	5	0	0	6	26 (1,1)
TOTAL	676	261	253	174	195	201	542	2302
Pourcentage	29,4	11,3	10,9	7,6	8,5	8,7	23,6	100

*seules sont prises en compte les principales espèces domestique décrites dans le tableau I.

la Chirurgie inclut l'instrumentation chirurgicale.

Thérapeutique & Pharmacie incluent l'instrumentation (seringue, vaccino-styles, ...).

¶ L'Anatomie comprend la tératologie.